

**CATALOGUE  
DES FORMATIONS 2008**

## AVANT-PROPOS

Dans une civilisation dominée par les connaissances, la propriété intellectuelle prend de plus en plus de l'importance pour nos entreprises, nos citoyens et nos Etats. Mais sa complexité et sa technicité apparentes ne facilitent pas sa mise en œuvre dans l'espace OAPI.

Le déficit d'information des chercheurs, des enseignants, des étudiants des écoles d'ingénieurs, des opérateurs économiques, des magistrats et auxiliaires de justice, du personnel de la douane, des artistes et artisans, est une des causes principales de la faible utilisation de notre système de propriété intellectuelle. Nos Etats, par voie de conséquence, ne sont pas à même de profiter de toutes les opportunités que peut leur offrir la propriété intellectuelle.

L'une des solutions à ces problèmes consiste dans la formation des ressources humaines. Parce que la formation constitue l'une de ses priorités, l'OAPI s'est dotée d'un centre dédié à la fois à la formation, à la recherche et à la publication. A ce titre, le Centre de Formation Denis EKani est notamment chargé de :

- proposer aux entreprises et aux centres de recherche des modules de formation permanente consacrés à la propriété intellectuelle, notamment dans ses aspects managériaux et stratégiques ;
- proposer aux universités et grandes écoles, des formations et des perspectives de recherche plus particulièrement orientées vers les aspects économiques et stratégiques de la propriété intellectuelle ;
- être un lieu de rencontres d'envergure africaine et internationale permettant aux acteurs économiques, aux universitaires et aux professionnels de la propriété intellectuelle d'approfondir les grands sujets y relatifs ;

- assurer et encourager la recherche notamment par la constitution d'une équipe de chercheurs, l'organisation de rencontres et la mise en place d'un prix d'encouragement à la recherche sur l'OAPI;
- assurer une large diffusion des informations relatives à la propriété intellectuelle par la création d'une revue scientifique et la mise en place d'un outil de publication des résultats de la recherche.

C'est en vertu de ces missions que le Centre propose le présent catalogue de formations au titre de l'année 2008. Il organise ces formations grâce à un partenariat régional et international qui fait du Centre un pôle d'excellence dans la formation en propriété intellectuelle.

Dr. Paulin EDOU EDOU  
 Directeur Général de l'OAPI

## PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME

### La pédagogie

Conçus par une équipe pluridisciplinaire composée de cadres spécialistes de l'OAPI, d'experts issus d'offices partenaires de propriété intellectuelle, et de praticiens de cabinets de mandataires, les modules proposés sont destinés à tous les professionnels confrontés, à divers degrés, à des enjeux et problématiques de la propriété intellectuelle.

Pour chaque module, le Centre choisit les meilleurs spécialistes parmi les professionnels issus des services techniques de l'OAPI et des Structures Nationales de Liaison (SNL), des institutions spécialisées étrangères, des Cabinets de mandataires agréés et des institutions d'enseignement de la propriété intellectuelle.

Elaborés autour d'objectifs de formation opérationnels, les programmes de formation sont dispensés en groupes restreints sous forme d'exposés et d'études de cas. Ils donnent lieu à la fourniture d'une documentation appropriée comprenant l'ensemble des supports utilisés par les intervenants ainsi que des références bibliographiques, des recueils de jurisprudence...etc. L'accès aux bases de données de l'OAPI et des offices de propriété industrielle étrangers, est assuré lors des formations dispensées dans les locaux du Centre de formation à travers l'Internet.

Les formations peuvent être regroupées en deux catégories :

- **Les modules de sensibilisation**, visant à initier les dirigeants et cadres des entreprises et groupements professionnels à l'importance de la propriété intellectuelle et les sensibiliser aux différentes stratégies de protection. Ils permettent aux participants non spécialisés de s'initier rapidement aux enjeux, de maîtriser les concepts de base et d'appréhender la dimension stratégique de la propriété intellectuelle dans l'entreprise.

- **Les modules spécialisés**, qui visent la professionnalisation des acteurs de la propriété intellectuelle (pratiques comparées de systèmes étrangers, spécificités liées à des secteurs d'activités...).

Par ailleurs, pour améliorer l'offre de formation, un questionnaire est adressé aux participants à la fin de chaque formation.

### **Les formations sur-mesure**

Toutes les formations présentées dans le catalogue peuvent faire l'objet d'une adaptation en « intra-entreprise ». Les demandes spécifiques émanant d'entreprises, de collectivités ou d'organismes privés ou publics, peuvent faire l'objet de formations sur-mesure, sur le site de l'entreprise ou dans les locaux du Centre de Formation Denis Ekani à Yaoundé.

### **Les modalités pratiques**

Les formations ont lieu, pour la plupart, dans les locaux du Centre de Formation Denis Ekani au siège de l'OAPI, Place de la Préfecture à Yaoundé (Cameroun).

Elles se déroulent ordinairement de 9h à 17 h. Les dates et programmes communiqués sont susceptibles de modification.

### **Partenariat**

Pour la réalisation du présent programme, le Centre s'appuie sur les partenaires de choix au nombre desquels il convient de citer :

- l'Académie de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), à Genève (Suisse) ;
- l'Office européen des brevets (OEB), à Munich (Allemagne) ;

- l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) à Paris, (France) ;
- le Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI), à Strasbourg (France) ;
- l'Institut européen entreprise de la propriété intellectuelle (IEEPI), à Strasbourg (France) ;
- l'International trade mark association (INTA) ;
- L'Ecole régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA), à Porto-Novo (Bénin) ;
- l'International Federation of Reproduction Rights Organisation (IFRRO)
- l'Université de Yaoundé II, (Cameroun) ;
- l'Université de Cocody, à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- l'Université Cheikh Anta Diop, à Dakar (Sénégal).

## CALENDRIER

Titre de la formation	Date	Lieu	Page
Séminaire de formation à l'intention des journalistes des Etats membres de l'OAPI.	15-17 avril	Yaoundé	23
Séminaire sur les classifications internationales (marques, dessins et modèles industriels).	23-25 avril	Yaoundé	25
La propriété industrielle : outil stratégique pour développer une entreprise.	23-24 sept.	Douala	9
Formation complémentaire des agents et conseils en propriété industrielle.	8-12 sept.	Abidjan	27
	15-19 sept.	Yaoundé	27
Comment protéger, exploiter et rentabiliser son invention ?	7-9 octobre	Yaoundé	11
Déposer ses marques et savoir les exploiter.	14-16 octobre	Yaoundé	13
Défendre ses droits, lutter contre la contrefaçon et la piraterie.	21-23 octobre	Yaoundé	15
Atelier sur l'exploitation de l'information brevet et la recherche documentaire.	22-24 octobre	Libreville	19
	27-29 octobre	Dakar	19
Protection des dessins et modèles industriels et leur importance pour le développement.	04-06 novembre	Ouagadougou	21
Rédaction du mémoire descriptif d'une demande de brevet d'invention.	1-5 décembre	Douala	17
	8-12 décembre	Nouakchott	17

## LA PROPRIETE INDUSTRIELLE : OUTIL STRATEGIQUE POUR DEVELOPPER L'ENTREPRISE

Douala (Cameroun), du 23-24 septembre 2008

### PUBLIC CONCERNE

- Dirigeants et cadres administratifs et techniques des entreprises et groupements professionnels ;
- Cadres des structures de promotion et de financement des inventions des entreprises industrielles et commerciales ;
- Fonctionnaires et cadres des départements ministériels en charge de l'Industrie, des PME, du Commerce etc.

### OBJECTIFS

Initier les participants à la propriété industrielle et leur montrer son importance dans le développement de l'entreprise ; les sensibiliser aux différentes stratégies de gestion des titres de propriété industrielle (protection et exploitation des brevets, marques, dessins et modèles industriels...)

### PRE-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

1. Aspects généraux de la propriété industrielle :
  - Définition
  - Aspects juridiques, économiques et sociaux.
2. Pourquoi mettre en place une stratégie de propriété industrielle en entreprise ?
  - L'intérêt de mettre en place une structure de propriété industrielle ;

- Les stratégies en matière de protection dans les pays membres de l'OAPI ;
  - Les stratégies de protection internationale (pourquoi étendre la protection à l'étranger, quelles procédures utiliser ? Dépôts direct et indirect) ;
  - La propriété industrielle : outil stratégique pour la conquête de nouveaux marchés ;
  - La stratégie en matière de contrat et de transfert de technologie.
3. Le contentieux de la propriété industrielle.
    - Comment gérer les litiges de propriété industrielle : contrefaçon et concurrence déloyale ?
    - Comment se prémunir contre des éventuels contrefacteurs ?
    - L'action en contrefaçon et en concurrence déloyale.
  4. La fiscalité de la propriété industrielle.
  5. Les acteurs de la propriété industrielle dans l'entreprise et leur rôle : agent et conseil en propriété industrielle (mandataire agréé auprès de l'OAPI).

FRAIS DE PARTICIPATION : 350 000 F CFA

## COMMENT PROTEGER, EXPLOITER ET RENTABILISER SON INVENTION ?

*Yaoundé (Cameroun), du 7 - 9 octobre 2008*

### PUBLIC CONCERNE

Instituts et centres de recherche publics, services de recherche des entreprises, universités, inventeurs indépendants, cadres des structures de promotion de l'investissement et du secteur privé.

### OBJECTIFS

Familiariser les participants aux procédures d'obtention de brevets dans l'espace OAPI et sur le plan international et leur permettre d'appréhender au mieux les mécanismes d'exploitation d'un brevet d'invention.

### PRE-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

#### I. Introduction et généralités :

- Les différents objets de la propriété industrielle ;
- Pourquoi protéger une invention par brevet ?
- Différents modes de protection des inventions ;
- Importance de l'information technique.

#### II. Comment protéger une invention par brevet ?

- Les inventions susceptibles d'être protégées par le brevet ;

- Dépôt de la demande : où déposer, comment déposer ?
- Dépôt international d'une demande de brevet d'invention : la voie PCT;
- Droits conférés par le brevet ;
- La protection d'une invention par le modèle d'utilité ;
- Comment gérer son portefeuille de brevet ?

### III. Comment tirer profit d'un résultat de la recherche ?

- Exploitation commerciale de l'invention brevetée (FAPI) ;
- Vente et location du brevet ;
- Acquisition et transfert de technologie ;
- La technique de passation de contrats de recherche ;
- Comment protéger et rentabiliser son invention ?

### IV. A qui appartient le brevet obtenu suite à une invention réalisée par un salarié ?

### V. Comment se protéger contre les atteintes aux droits de brevets ?

- La contrefaçon du brevet (l'action en contrefaçon, les sanctions de la contrefaçon).

FRAIS DE PARTICIPATION : 350 000 F CFA

## DEPOSER SES MARQUES ET SAVOIR LES EXPLOITER

*Douala (Cameroun), du 14 -16 octobre 2008*

### PUBLIC CONCERNE :

Responsables et cadres d'entreprises et des structures de propriété industrielle

### OBJECTIFS

Familiariser les participants aux procédures d'enregistrement des marques dans l'espace OAPI et sur le plan international et leur permettre d'appréhender au mieux les mécanismes d'exploitation d'une marque de produit ou de service.

### PRE-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

#### I. Introduction et généralités

- Les différents objets de la propriété industrielle ;
- Qu'est-ce qu'une marque ?
- Pourquoi protéger une marque ?

#### II. Comment choisir sa marque ?

#### III. Comment déposer et protéger une marque de produit ou de service ?

- Dépôt et enregistrement d'une marque auprès de l'OAPI ;
- Enregistrement international d'une marque : le système de Madrid ;

- Recherches d'antériorité ;
- Protection complémentaire à titre de dessin et modèle industriel, indication géographique et nom commercial ;
- Droits conférés par une marque déposée.
- Comment gérer son portefeuille de marque ?

#### IV. Comment exploiter sa marque ?

- Exploitation par soi-même ;
- Vente et location de la marque ;
- Exploitation par un tiers (licence).

#### V. Comment se prémunir contre la contrefaçon de la marque et la concurrence déloyale ?

- Enjeux économiques de la contrefaçon de la marque et de la concurrence déloyale;
- Les actes constitutifs de la contrefaçon ;
- Les actes constitutifs de la concurrence déloyale.

FRAIS DE PARTICIPATION : 350 000 F CFA

## DEFENDRE SES DROITS, LUTTER CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA PIRATERIE

*Yaoundé (Cameroun), 21 - 23 octobre*

### PUBLIC CONCERNE

Responsables et cadres d'entreprises, chercheurs, mandataires, avocats, magistrats, douaniers et agents de police économique.

### OBJECTIFS

Familiariser les participants avec les concepts de contrefaçon et de piraterie; leur permettre d'appréhender les enjeux de la contrefaçon et de la piraterie, d'être en mesure de préparer un dossier de contentieux, de conduire un procès en contrefaçon et en piraterie et d'évaluer le préjudice subi.

### PRE-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

#### I. Introduction et généralités :

- Aspects généraux de la propriété intellectuelle ;
- Droits conférés par la propriété intellectuelle.

#### II. Notions de contrefaçon et de piraterie

##### A. Notion de contrefaçon

- Qu'est-ce que la contrefaçon ?
- Les actes constitutifs de la contrefaçon ;

## B. Notion de piraterie

- Qu'est-ce que la piraterie?
- Les actes constitutifs de la piraterie.

## III. Comment préparer un dossier en vue d'une action en contrefaçon et en piraterie?

La preuve de la contrefaçon : la saisie-contrefaçon

La preuve de la piraterie : la saisie-piraterie

## IV. Les actions en contrefaçon et en piraterie

### A. L'action en contrefaçon (saisine et procédure)

### B. L'action en piraterie (saisine et procédure)

### C. Les sanctions à la contrefaçon et à la piraterie

- évaluation du préjudice causé;
- les sanctions civiles et les sanctions pénales.

## V. Cas pratiques

FRAIS DE PARTICIPATION : 350 000 F CFA

## REDACTION DU MEMOIRE DESCRIPTIF D'UNE DEMANDE DE BREVET

*Douala (Cameroun), du 1<sup>er</sup> au 5 décembre*

*Nouakchott (Mauritanie), du 8 au 12 décembre*

## PUBLIC CONCERNE

Inventeurs, chercheurs, ingénieurs, juristes, cadres d'entreprise, mandataires et conseils en propriété industrielle.

## OBJECTIFS

Apprendre aux participants à rédiger un mémoire descriptif d'une demande de brevet.

## PRE-REQUIS

Avoir des connaissances en propriété industrielle.

## PROGRAMME

### I. Aspects généraux de la propriété industrielle

- l'invention et le brevet ;
- le modèle d'utilité ;
- la demande de brevet ;

### II. Présentation de la structure et du contenu d'un document brevet.

### III. Présentation du mémoire descriptif et de ses différentes parties :

- la page de garde ;
- la description / sommaire et détaillée ;
- les revendications ;

- l'abrégé descriptif ;
- les dessins.

IV. Rôle de la description et de la revendication.

V. Vocabulaire spécifique utilisé dans les différentes parties du mémoire descriptif.

VI. Techniques de rédaction des différentes parties du mémoire descriptif

- rédaction de la description ;
- rédaction des revendications.

VII. Liens logiques entre les différentes parties du mémoire descriptif.

VIII. Cas pratiques de rédaction.

### **PARTICIPATION : Sur invitation**

## **ATELIER SUR L'EXPLOITATION DE L'INFORMATION BREVET ET LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

*Libreville (Gabon), 22 - 24 octobre 2008*

*Dakar (Sénégal), 27 - 29 octobre 2008*

### **PUBLIC CONCERNE**

Inventeurs, chercheurs, Ingénieurs, juristes, responsables de la valorisation, étudiants.

### **OBJECTIFS**

Permettre aux participants de :

- connaître l'importance de l'information brevet ;
- maîtriser les outils de recherche en matière d'information brevet ;
- prendre des décisions stratégiques en matière de recherche et d'exploitation.

### **PRE-REQUIS**

Notions de base de la propriété industrielle.

### **PROGRAMME**

#### **I. Contenu et structure du document de brevet**

Notion de brevet d'invention :

- Définition, étendue de la protection, types de revendication, critères de brevetabilité
- Structure du document brevet ;
- Types d'informations contenues dans le document brevet et leurs méthodes de recherches (1<sup>ère</sup> page, analyse d'une description : domaine technique problème posé, exemples).

- II. Classification Internationale des Brevets (CIB 8) comme outil de recherche  
Autres systèmes existants : ECLA, USPC, JPN F – Terms).
- III. Information brevet :  
Importance de l'information brevet ;  
Sources de l'information brevet.
- IV. Recherche documentaire  
Recherche par mots clés ;  
Recherche à l'aide de la classification ;  
Autres formes de recherche.
- V. Travaux pratiques  
Présentation et exploitation des bases de données issues de l'information contenue dans le document brevets ;  
Analyse des rapports de recherche sur l'état de la technique.

**PARTICIPATION : Sur invitation**

## PROTECTION DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS ET LEUR IMPORTANCE POUR LE DEVELOPPEMENT

*Ouagadougou (Burkina Faso), du 04 au 06 novembre 2008*

### PUBLIC CONCERNE

Artisans, industriels et commerçants.

### OBJECTIFS

Permettre aux participants d'appréhender l'importance de la protection des dessins ou modèles industriels et leur impact sur le développement économique des Etats membres.

### PRE-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

- I. Aspects généraux de la propriété intellectuelle
  - définition du dessin ou modèle industriel ;
  - le dessin ou modèle industriel : création industrielle et signe distinctif
- II. L'importance de l'esthétique industrielle dans la production et la commercialisation des produits.
- III. La protection du dessin ou modèle industriel par la législation sur le droit d'auteur.
- IV. La protection du dessin ou modèle industriel par la législation sur les dessins et modèles :

- Où déposer ?
- Quand déposer ?
- Comment déposer ?

- V. La protection à l'étranger :
- La procédure de dépôt national ;
  - L'enregistrement international : présentation du système de La Haye.
- VI. Comment exploiter et rentabiliser son dessin ou modèle industriel ?
- VII. Défendre ses droits contre la contrefaçon et la concurrence déloyale.

**PARTICIPATION : Sur invitation**

**SEMINAIRE DE FORMATION A L'INTENTION  
DES JOURNALISTES DES ETATS MEMBRES  
DE L'OAPI**

*Yaoundé (Cameroun), 15-17 avril 2008*

**PUBLIC CONCERNE**

Journalistes

**OBJECTIFS**

Le programme vise à familiariser les participants avec les questions de propriété intellectuelle et à les sensibiliser sur l'importance de la propriété intellectuelle sur le développement économique, social et culturel d'un pays. Il vise également à sensibiliser sur le rôle des médias dans la promotion de la propriété intellectuelle.

**PRE-REQUIS**

Aucun

**METHODES PEDAGOGIQUES**

Exposés illustrés d'exemples

**THEMES DU PROGRAMME**

- Qu'est ce que la propriété intellectuelle ?
- Propriété intellectuelle : présentation générale ;
- Droit d'auteur et droits connexes : présentation générale ;
- La propriété intellectuelle aujourd'hui ;
- Propriété intellectuelle et pays en développement ;
- Présentation des missions et activités de l'OAPI ;
- Propriété intellectuelle et santé publique ;

- Promotion de la propriété intellectuelle par les médias des Etats membres de l'OAPI : exemple de médias de deux Etats membres.

### **PARTICIPATION : Sur invitation**

## **SEMINAIRE SUR LES CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES (MARQUES, DESSINS ET MODELES)**

*Yaoundé (Cameroun), 23- 25 avril 2008*

### **PUBLIC CONCERNE**

Fonctionnaires de l'OAPI, mandataires et conseils en propriété industrielle, personnel de la SNL.

### **OBJECTIFS**

Former les participants aux différents systèmes internationaux de classification relative aux marques et dessins et modèles industriels ainsi que sur le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, et de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

### **PRE-REQUIS**

Avoir une connaissance de la procédure OAPI d'enregistrement de marque et de dessin ou modèle industrielle.

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Exposés, études d'exemples, entraînement pratique.

### **THEMES DU PROGRAMME**

- I. Présentation générale de la classification de Nice et des modifications apportées par la 9<sup>ème</sup> édition
- II. Présentation générale de la classification de Vienne  
Cas pratiques

- III. Présentation générale de la classification de Locarno du système de La Haye et des procédures d'enregistrement des dessins et modèles industriels.  
Cas pratiques
- IV. Présentation du système de Madrid
- V. Présentation du système de La Haye

**PARTICIPATION : Sur invitation**

**FORMATION COMPLEMENTAIRE DES AGENTS  
ET CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE**

*Abidjan (Côte d'Ivoire), 8 – 12 septembre*

*Yaoundé (Cameroun), 15 – 19 septembre*

**PUBLIC CONCERNE**

Conseils en propriété industrielle, juristes et ingénieurs.

**OBJECTIFS**

Le programme vise à compléter les formations initiales dispensées en mai et septembre 2007 à l'intention des candidats à la profession de mandataire auprès de l'OAPI en vue du renforcement de leur capacité. Les enseignements sont suivis de cas pratiques.

**PRE-REQUIS**

Avoir suivi les sessions de formation de mai ou de septembre 2007.

**PROGRAMME**

**I. LA PROFESSION D'AGENT OU CONSEIL EN  
PROPRIETE INDUSTRIELLE**

**II. BREVET D'INVENTION**

- Introduction et généralités ;
- Le dépôt international et les étapes de la procédure ;
- La procédure de dépôt et d'obtention d'un brevet à l'OAPI ;
- La rédaction du mémoire descriptif ;
- La recherche documentaire en matière de brevet ;
- Les droits et obligations du breveté ;

- Les contrats d'exploitation des brevets ;
- Le régime des inventions des salariés de l'Accord de Bangui ;
- La gestion d'un portefeuille de brevet ;
- Les procédures de restauration et de recours ;
- Les procédures contentieuses en matière de brevet.

### III. MARQUE

- Introduction et généralités ;
- L'enregistrement international d'une marque et les étapes de la procédure ;
- Les procédures d'enregistrement d'une marque à l'OAPI ;
- La recherche d'antériorité ;
- Les contrats d'exploitation des marques ;
- La gestion d'un portefeuille de marque ;
- Les procédures d'opposition, de revendication de propriété, de restauration et de recours ;
- Les procédures contentieuses en matière de marque.

### **PARTICIPATION : Sur invitation**

### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Société : .....  
 Service : ..... Fonction : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Tél. : ..... Fax : .....  
 E-mail : .....

Je souhaite m'inscrire à la (ou aux) formation(s) suivante(s) :  
 Cocher la (les) case(s) correspondante(s) et joindre le justificatif du paiement des frais de participation.

### **FORMATIONS**

Date	Titre de la formation	Lieu	Coût
<input type="checkbox"/> 23 - 24 septembre	La propriété industrielle : outil stratégique pour développer une entreprise	Douala	350 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 7 - 9 octobre	Comment protéger, exploiter et rentabiliser son invention ?	Yaoundé	350 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 14 - 16 octobre	Déposer, ses marques et savoir les exploiter	Yaoundé	350 000 Fcfa
<input type="checkbox"/> 21 - 23 octobre	Défendre ses droits contre la contrefaçon et la piraterie	Yaoundé	350 000 Fcfa

## Conditions générales

En cas d'annulation de moins de 15 jours avant le début de la formation, 50% des sommes versées resteront acquises. Le CFDE se réserve la possibilité d'apporter les modifications utiles au programme. En cas de besoin, des sessions peuvent être ajoutées, annulées ou déplacées.

## Modes de paiement

- Par chèque certifié établi à l'ordre de l'OAPI
- Par versement d'espèces ou virement au compte de l'OAPI ouvert dans chaque Etat membre

## Pour tout renseignement, contactez

Le Centre de Formation Denis Ekani (CFDE)

Au (237) 22 20 57 61 / 22 20 57 79 / 22 20 57 00



---

### Mise en page :

Service de la Publication et de la Documentation de l'O.A.P.I.

B.P. 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. : (237) 22 20 57 00 - 22 20 39 11

Fax : (237) 22 20 57 27 - 22 20 57 21

E-mail : [oapi.ia@oapi.ia.wipo.net](mailto:oapi.ia@oapi.ia.wipo.net)

URL : <http://www.oapi.wipo.int>

Juin 2008

